

Panama, le 25 mai 2020

Représentant/es de gouvernements

Représentant/es de l'Union européenne

Représentant/es des États membres des Nations Unies

Représentant/es des agences des Nations Unies

Réf. Conférence internationale des donateurs en solidarité avec les populations réfugiées et migrantes vénézuéliennes dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes

Les organisations soussignées s'adressent à vous à l'occasion de la « Conférence des donateurs en solidarité avec les populations réfugiées et migrantes vénézuéliennes dans les pays de la région », qui se tiendra virtuellement le mardi 26 mai 2020, convoquée par le gouvernement espagnol et l'Union européenne, avec le soutien du HCR et de l'OIM. Cette conférence représente une opportunité importante face à l'urgence **d'augmenter le financement de la réponse à la crise vénézuélienne et que son affectation soit durable, planifiée et pertinente**, dans laquelle nous réitérons notre volonté de travailler ensemble dans le contexte sans précédent de la pandémie de COVID-19.

Aujourd'hui, plus de cinq millions de réfugié/es et migrant/es vénézuélien/nes ont quitté leur pays, dont 35% de filles, garçons et adolescent/es. De plus, le profil des migrant/es a changé au cours des derniers mois, la plupart des marcheurs étant des femmes seules et/ou accompagnées de mineurs. Les restrictions migratoires des pays de la région ont exposé les personnes en déplacement à un degré plus élevé de vulnérabilité, en raison des restrictions d'entrée sur les territoires voisins et des obstacles à l'accès aux services de base et de la violation des droits fondamentaux, tels que la protection devant toutes les formes de violence, le regroupement familial et les droits à l'identité, à l'éducation, au logement, à la santé, dont la santé sexuelle et reproductive, et à l'emploi, entre autres.

À cette situation s'ajoute la **pandémie de COVID-19, qui représente une crise dans la crise**, qui génère de nouveaux problèmes et exacerbe les besoins préexistants de garantir les droits et l'accès aux services de base, ainsi que la vulnérabilité de l'ensemble de la population réfugiée et migrante. Selon l'OMS, en Amérique latine et dans les Caraïbes, il y a eu plus de 580 000 cas, et 32 000 décès dus au COVID-19. Les systèmes de santé des pays qui accueillent plus de la moitié des migrant/es vénézuélien/nes - le Pérou, la Colombie et l'Équateur - ne garantissent pas l'accès à la santé des migrant/es dans tous les cas, ils sont fragiles et surchargés. Nous sommes préoccupés par le fait que les mesures de confinement et de réponse, telles que les restrictions de mobilité, aggravent les risques des populations réfugiées, migrantes et déplacées. Nous sommes également préoccupés par l'insuffisance de la réponse et de l'attention aux milliers de rapatrié/es vénézuélien/nes, qui ont été contraints de reprendre une trajectoire dangereuse, de s'exposer au COVID 19 et de retourner dans un pays avec peu de garanties, en raison de ses conditions difficiles dans les territoires où ils ont décidé de rétablir leur vie. Nous rappelons qu'en raison des mesures d'immigration strictes et des difficultés à obtenir des papiers d'identité dans leur pays d'origine, la majorité des migrant/es sont en situation irrégulière, ils sont donc très exposés à perdre leur emploi, à être expulsés illégalement - sans avoir les moyens de dénoncer - à ce que leur santé mentale soit affectée, et à ne plus être assistés par les systèmes de protection sociale et de santé, entre autres situations. Le nombre de personnes renvoyées au Venezuela représente également une surcharge compte tenu de la capacité d'attention des autorités, ce qui implique des

risques d'infection et de maladies, des risques de protection imminents (principalement pour les filles, les adolescent/es et les femmes) et des difficultés d'accès aux services de base et afin de garantir les droits fondamentaux. Nous devons garantir le droit à la santé des migrant/es pendant la pandémie de COVID 19. Chaque migrant/e ou réfugié/e doit avoir un endroit digne et sûr où il/elle peut respecter l'isolement social obligatoire ou les mesures de quarantaine, nous devons garantir la disponibilité des masques et éléments de protection personnelle pour ces populations, et nous devons garantir l'accès aux tests et aux soins médicaux si nécessaire.

La pandémie de COVID-19 a révélé des **lacunes structurelles préexistantes dans les soins et la protection des migrant/es et des réfugié/es, et des communautés d'accueil, dans tous les pays**. Ces carences sont liées non seulement à des problèmes tels que la violence endémique, la privatisation de la santé ou les inégalités, y compris celles fondées sur le genre, mais aussi aux cadres réglementaires et aux politiques publiques migratoires restrictives, très peu de pays ayant adopté des mesures spécifiques répondre aux besoins des populations réfugiées, migrantes et déplacées, au niveau de celles fournies aux communautés d'accueil. Par exemple, les actions de prévention et de soins font défaut pour répondre au double impact sur les femmes et les filles - celles qui étaient déjà exposées à des risques spécifiques tels que l'exploitation sexuelle, la traite et le trafic, et qui subissent désormais, pendant les mesures de quarantaine, des risques de violences supplémentaires basées sur le genre. En outre, malgré le fait que 55% des cas sont des hommes, les femmes ne sont pas seulement plus exposées à contracter le virus en étant en première ligne en raison de leur rôle traditionnellement assigné de «soignantes » ajouté à la dette structurelle des soins de santé aux victimes de violences sexuelles et sexistes, mais aussi à subir d'autres risques liés à l'impact de la pandémie. D'autre part, il demeure nécessaire de fournir une réponse globale à la crise migratoire, en tenant compte des multiples vulnérabilités des populations réfugiées, migrantes et déplacées, en tenant compte du fait que les filles, les garçons et les adolescent/es, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH, les populations indigènes, etc. en font partie, ainsi que les faiblesses préexistantes des systèmes de protection, le tout dans une perspective à long terme pour éviter un nouveau recul dans le domaine des droits humains dans la région.

Nous rappelons que **les organisations signataires sont présentes dans presque tous les pays de la région Amérique latine et Caraïbes et représentent 80% des membres de la Plateforme régionale R4V**. Depuis des décennies, nous mettons en œuvre des programmes d'assistance humanitaire pour les migrant/es déplacé/es et les victimes des conflits armés dans la région, à la fois dans les zones frontalières et difficiles d'accès, et au Venezuela, entretenant ainsi une relation étroite et de confiance avec les populations d'accueil et en déplacement. Interagir quotidiennement avec les personnes les plus touchées nous permet de comprendre les problèmes qui impactent la crise à la racine, ainsi que les mécanismes existants pour accompagner et améliorer leurs conditions de vie. Notre expérience nous permet d'avoir une vision stratégique cohérente avec la réalité du contexte vénézuélien en termes d'actions et de priorités à mettre en œuvre, de manière coordonnée, pour renforcer la réponse aux niveaux régional, national et local.

Les contributions importantes de la société civile nationale et locale doivent être reconnues par la communauté internationale des donateurs dans son ensemble, ainsi que par les

gouvernements hôtes. Nous regrettons profondément que nos contributions et nos connaissances, ainsi que les voix de ceux et celles que nous voulons aider, soient éclipsées par le fait de **ne pas participer de manière substantielle aux espaces de collaboration et de prise de décision. Ainsi, nous réitérons notre demande d'être considérés comme des participants actifs et influents dans les espaces de décision d'une manière équitable et équivalente à celle des autres acteurs, pour exprimer nos préoccupations et nos propositions.** La crise vénézuélienne dans la région nécessite une réponse coordonnée à tous les niveaux, impliquant les populations touchées, avec des alliances à long terme et offrant un soutien pour renforcer les services de base et les systèmes nationaux au niveau local, garantissant une réponse inclusive, substantielle, équitable, et pluriannuelle, selon les principes humanitaires.

Les organisations signataires exhortent les pays donateurs, l'Union européenne et le système des Nations Unies à:

- **Augmenter de manière significative le financement de la réponse à la crise vénézuélienne**, de manière durable, planifiée et en temps opportun, en finançant pleinement le plan de réponse pour les réfugiés et les migrants du Venezuela mis à jour le 12 mai et dans une perspective intersectionnelle.
- Garantir l'allocation des ressources de manière **efficace en fonction du lieu, et conformément aux principes humanitaires**. Les donateurs et les organismes des Nations Unies doivent garantir la rapidité et la transparence de l'allocation des ressources aux organisations qui sont en première ligne, en particulier les organisations locales qui sont présentes sur le terrain et sont en mesure d'augmenter leur réponse pour servir les populations les plus vulnérables.
- **Accorder la priorité au soutien aux secteurs ayant les plus grands besoins** tels que la protection, la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, l'éducation, la prévention et la réponse à la violence sexiste et le soutien psychosocial, entre autres, avec une approche transversale selon le genre et l'âge.
- Garantir la **participation active, substantielle et contraignante de la société civile** aux espaces de coordination et de décision.
- **Améliorer la coordination entre les acteurs locaux, nationaux et régionaux**, afin de promouvoir des réponses globales, multisectorielles, multi-pays et pluriannuelles, en se concentrant à la fois sur les besoins urgents et à moyen et long terme de la population migrante et réfugiée et des communautés d'accueil.
- Garantir le principe de non-refoulement afin de protéger les populations migrantes et réfugiées des rapatriements vers des lieux où leurs droits fondamentaux sont menacés, ainsi que de ne pas forcer les migrants réguliers ou de ne pas rester dans les pays d'accueil au cas où ils veulent revenir volontairement.
- Promouvoir que, **dans le contexte de la pandémie, les gouvernements de la région a) protègent tous les habitants de leur territoire, sans discrimination** fondée sur le statut d'immigration, b) garantissent l'accès aux services de santé et des mesures de prévention et de contrôle pour la maladie, c) garantissent l'accès de la population migrante aux programmes de protection et d'assistance sociale, et d) évitent la stigmatisation, les attitudes xénophobes et la violence sexiste.
- Tout en répondant à la situation dramatique des réfugiés et des migrants vénézuéliens dans la région, il est nécessaire de ne pas négliger les besoins de la population

vénézuélienne à l'intérieur du pays, dans le cadre d'une réponse globale à la crise vénézuélienne, au sein et hors du pays.

Nous réitérons notre engagement en tant que société civile avec la réponse à la crise des flux migratoires mixtes en provenance du Venezuela, les droits humains et les principes humanitaires, en mettant notre soutien, notre expérience et nos connaissances à disposition pour travailler ensemble pour le bien-être et l'intégrité des personnes les plus touchées par la crise. Nous sommes convaincus que nous pouvons continuer à nous soutenir mutuellement à partir d'une structure équitable et transparente.

Cordialement,

Coalition des Organisations de la Société Civile (OSC) pour la défense des droits des populations réfugiées, migrantes et déplacées en Amérique Latin et Caraïbes (Coalition LAC RMD), formée par Care, HIAS, IPPF/RHO, NRC, Plan Internacional, Oxfam, Save the Children, World Vision International, et en tant qu'observateurs, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge **avec**:

Ligia Bolívar
Coordinatrice Régionale

Tatiana Bertolucci
Directrice régionale LAC

Jonas Brenner
Chef de projet – Colombia y Venezuela



Alex Voets
Directeur Pays – Colombie / Venezuela

Eduardo Trujillo Ariza
Directeur

Juan Viloria
Coordinateur Régionale



Marco Romero Silva
Directeur

Yann Cornic
Directeur – Colombie

Adriana Franco Chitanana
Directrice Pays – Colombie



José Luis Barreiro Coordinateur

**Foro de ONGI humanitarias
en Colombia**

Enrique Torrella Raymond
Directeur Régional pour LAC



Gregory Le Blanc
Directeur régionale



Jeffrey Villaveces
Directeur Pays – Colombie



Debora Diniz
Directrice Régionale Adjointe,
Droits et Justice



Marianne Menjivar
Directrice – Colombie & Venezuela



Mauricio García Durán S.J
Directeur National – Colombie



Oscar Javier Calderón Barragán
Directeur régionale
– LAC



José Felix Hoyos President – Es
Philippe de Button President – Fr



Hugh Aprile
Directeur Pays – Colombie



Dominika Arseniuk
Directrice Pays – Colombie,
Équateur, Amérique Centrale



Asier Hernando Malax-Echevarria
Directeur Régional



Débora Cobar
Directrice Régionale



Javier Cortegoso Lobato
Directeur général



Georgina Villalta
Directrice Général



Victoria Ward
Directrice Régionale – LAC



Beatriz García del Campo
Cheffe de bureau – Colombie



AnneMarike Smiers
Directrice Pays – Colombie



Joao Diniz
Chef de fil Régional

